

### Bulletin de Conjoncture

Publication No. 1 Décembre 2002

#### Sommaire

EDITORIAL.....	1
ÉTAT DE LA SITUATION ALIMENTAIRE EN HAÏTI.....	2
LA SECHERESSE FRAPPE LE NORD-OUEST .....	4
SUIVI DE LA SITUATION ALIMENTAIRE EN HAÏTI.....	7
PLEIN FEU SUR LES CANTINES SCOLAIRES EN HAÏTI.....	8
LES CANTINES SCOLAIRES EN HAÏTI: IMPACT ET PERSPECTIVES .....	10

Publié par la Coordination Nationale de la Sécurité  
Alimentaire

7, Delmas 99, Pétion-Ville • B.P. 1717, Port-au-Prince,  
Haïti

Tél. : (509) 257-3055, 257-6333, 257-2633

E-mail : [cnsa@representative.com](mailto:cnsa@representative.com)

Ont participé à ce numéro :

Rédaction :

Danielle AVIN

Wilner ALIX

Myrtho JOSEPH

Douby EXANTUS

Gary PAUL

Mise en page : Wilmino JULES

Édition: CNSA

La parution de ce bulletin est rendue possible grâce à l'Union  
Européenne qui apporte un appui financier et technique à la CNSA  
depuis 1997.

Dépôt légal # 02 - 12 - 436

Bibliothèque Nationale

### EDITORIAL

Nous lançons ce premier numéro du Bulletin de Conjoncture dans un contexte de morosité sociale et économique : l'actualité nationale est teintée par la persistance de la crise socio-économique. Les problèmes sont multiples et pèsent à la fois sur les activités et les conditions de vie et d'alimentation des haïtiens. La situation alimentaire des zones rurales a connu des évolutions diverses selon la localisation et les micro-climats. Elle a bénéficié d'une bonne constance des pluies, de février jusqu'à juin, dans les zones de haute altitude de la Grand-Anse, de l'Artibonite, du Sud, du Sud-est, de l'Ouest et dans le Bas Plateau Central. Par contre, la sécheresse a frappé très fort - de novembre 2001 jusqu'au mois de mai 2002 - dans le Nord-ouest, et dans une moindre mesure dans le Nord et le Nord-Est, le Haut Plateau Central, et même dans les zones de basse altitude de la Grand-Anse et de l'Artibonite. Celle-ci perdure encore dans le Nord-ouest (elle a succédé à de précédentes périodes de sécheresse et d'inondations) et a des répercussions catastrophiques sur la production – plus de quatre saisons agricoles successives perdues !

Le moment n'est cependant pas aux lamentations ; il faut se concentrer sur les interventions appropriées à mettre en œuvre au plus tôt. Pour cela une nécessité cruciale : avoir une connaissance précise et autant que possible chiffrée de la réalité.

Conformément à son mandat d'appuyer le renforcement de la cohérence et de l'efficacité des interventions visant l'amélioration de la situation de sécurité alimentaire, la CNSA, outre les différents documents qu'elle a publiés de façon ponctuelle et avec une distribution relativement limitée, se propose désormais d'informer régulièrement le public sur la conjoncture alimentaire.

La présente publication, dont la parution est programmée à la fin de chaque trimestre, nous permettra de fournir des informations à toutes entités publiques ou privées- institutions étatiques, bailleurs de fonds, société civile, collectivités locales- dont l'action influence de près ou de loin la Sécurité Alimentaire. On y trouvera de façon régulière les thèmes suivants:

- *Les indicateurs globaux de la sécurité alimentaire*- à partir des informations macro-économiques collectées auprès de la Banque de la République d'Haïti, de l'Institut Haïtien de Statistiques et

d'Informatique, du Ministère de l'Économie et des Finances, pour ne citer que les sources principales. Celles-ci seront analysées selon le cadre présenté dans l'article sur le *Suivi de la Sécurité Alimentaire* (voir page 7) ;

- Les indicateurs d'appréciation de la situation de disponibilité et d'accès au niveau des communautés et des ménages ;

Chaque numéro présentera également un thème spécifique nécessitant à ce moment précis une concertation ou un débat entre plusieurs partenaires. Toutes les fois que ce sera nécessaire, le bulletin informera aussi sur les activités des opérateurs de la Sécurité alimentaire afin de faciliter la mise en commun d'actions et de ressources et intégrer les efforts de plusieurs.

Le format de ce premier numéro du bulletin est cependant quelque peu différent de ce que nous venons de décrire. Son but est surtout d'annoncer la naissance de notre périodique et d'informer sur le processus mis en place pour le suivi de la conjoncture alimentaire. Ces dernières informations permettront au lecteur de tirer un meilleur profit de la lecture des numéros subséquents du bulletin et aux institutions engagées dans le suivi ou dans des programmes de renforcement de la sécurité Alimentaire de disposer d'un plus grand éventail de solutions possibles pour une meilleure intégration d'efforts dans ce domaine. On trouvera également dans ce numéro des informations sur certains concepts de base, sur certaines activités communes à plusieurs institutions (dans ce numéro, nous avons porté le focus sur les cantines scolaires). Un article est également consacré à l'actuelle situation alarmante qui se développe dans le Nord-Ouest.

Nous tenons à rappeler que la production du bulletin, bien qu'assurée par la CNSA, n'est possible que grâce aux données recueillies des institutions partenaires (voir article Suivi de la sécurité alimentaire ...).

A ces précieux partenaires, la CNSA présente ses plus chaleureux remerciements ; à tous nos amis lecteurs du Bulletin de Conjoncture nous disons également merci pour leur intérêt et pour tous les conseils que nous espérons recevoir pour une amélioration continue de cette publication. A tous, nous souhaitons une Bonne et Heureuse Année 2003.

**Danielle Avin Adrien**  
**Coordonnatrice CNSA**  
Décembre 2002



---

## ÉTAT DE LA SITUATION ALIMENTAIRE EN HAÏTI

---

D'après les récentes études et enquêtes nationales qui datent des deux dernières années ( *Enquêtes Budget-consommation des ménages de l'IHSI, EMMUS de l'IHE, Etude sur la pauvreté de l'Institut FAFO et le plus récent, État de l'insécurité alimentaire en Haïti. Analyse et perspectives, décembre 2002 de la CNSA*), près de la moitié de la population haïtienne vit dans la pauvreté. C'est le premier facteur responsable de l'*insécurité alimentaire*, situation qui se caractérise par une incapacité, chronique ou saisonnière, de se procurer des aliments sains et nutritifs en quantité suffisante. La conjoncture actuelle est donc fragile compte tenu de l'instabilité de l'activité économique et du nombre de personnes vulnérables à l'insécurité alimentaire.

Généralement, la sécurité alimentaire globale est évaluée au niveau d'un pays à partir d'un groupe de variables dont les plus importantes sont l'*offre alimentaire*, qui indique le niveau des disponibilités par rapport aux besoins de la population, l'*accessibilité économique des ménages aux aliments*, variable très importante dont la mesure indique la capacité des individus à payer pour leurs besoins en nourriture et enfin, *le statut sanitaire et nutritionnel*, qui éclaire sur les capacités biologiques de valorisation des aliments ingérés et sur l'état de santé global de l'individu. On part ainsi des aspects globaux de la balance alimentaire pour aboutir à une analyse plus désagrégée de la situation des individus ou des ménages dont la consommation alimentaire, en l'absence d'un système de sécurité sociale efficace, est fortement dépendante de leurs revenus.

Sur la base de l'analyse des informations des études et enquêtes précitées<sup>1</sup>, en particulier « *État de l'insécurité alimentaire en Haïti* », complétées par des données plus récentes, nous allons présenter de façon brève un état de la situation alimentaire actuelle en Haïti.

### **Pourquoi parle-t-on d'insécurité alimentaire en Haïti ?**

L'insécurité alimentaire en Haïti se manifeste sous plusieurs formes.

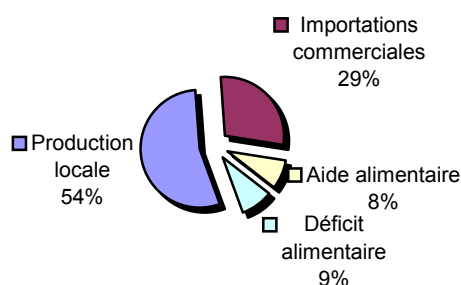
---

<sup>1</sup> Voir CNSA, *Etat de l'Insécurité Alimentaire en Haïti : Analyse et Perspectives*, décembre 2002, chap. 1 et 2.

## La balance alimentaire<sup>2</sup> est déficitaire

Les estimations de l'année 2001 indiquent que le déficit de la balance globale est de l'ordre de 9% des besoins alimentaires de la population, besoins évalués à 1.83 millions de tonnes équivalent céréales. La production nationale ne fournit que 54% de ce volume (voir graphe 1) complétée à 29% par les importations commerciales et à 8% par l'aide alimentaire.

### Structure de la balance alimentaire 2001



Outre l'insuffisance des disponibilités alimentaires, qui représentent 90% des besoins, la structure de celles-ci nous montre un manque d'autonomie inquiétant : la production alimentaire locale stagne et la balance alimentaire a tendance à s'équilibrer par un recours massif aux importations. Ces dernières (importations commerciales et aide alimentaire) représentent 40% des disponibilités globales<sup>3</sup>. Il faut également souligner que les pertes post-récoltes sont importantes et représentent près de 20% de la production locale. Les exportations sont évaluées à 56 500 tonnes (environ 5% de la production locale).

Les estimations pour l'année 2002, d'après la FAO, laisseraient apparaître un déficit plus important (plus de

15% par rapport aux besoins globaux évalués à 1.9 million de Tonnes Équivalent Céréales)<sup>4</sup>.

## La stabilité des approvisionnements n'est pas garantie

Le recours aux importations pour équilibrer la balance alimentaire est limité par les moyens financiers du pays. On recommande généralement à un pays de disposer de réserves en devises équivalant à trois mois d'importation pour assurer la stabilité des approvisionnements. Pour Haïti, ce montant théorique correspond à 300 millions de dollars. D'après les données de l'année 2001, les réserves en devises n'ont jamais dépassé la barre des 100 millions \$ US. Elles seraient aujourd'hui autour de 50 millions \$ US, soit un demi-mois d'importation.

L'approvisionnement à partir de l'extérieur est conditionné aussi par le taux de change. Celle-ci a dépassé la valeur de 20 gourdes pour un dollar à la fin de l'année 2000. Au cours de l'année 2001, le taux de change moyen s'est élevé à 23.9 gourdes. Aujourd'hui, le dollar est vendu par les Banques commerciales à 38.5 gourdes (taux de référence de la BRH du 23 décembre 2002). Le pays a importé au cours de l'année 2000 pour un milliard de dollars US dont près de 300 millions consacrés à l'acquisition de produits alimentaires. La capacité à importer<sup>5</sup> peut se détériorer si la tendance à la hausse du taux de change se poursuit.

Au niveau local, la production nationale fluctue fortement dans les zones frappées par les cataclysmes naturels et les attaques des pestes. Le niveau d'enclavement de certaines zones rurales et l'état des infrastructures routières exposent des communautés à des ruptures dans l'approvisionnement, surtout en périodes de pénuries alimentaires locales.

<sup>2</sup> **Balance alimentaire** : représentation de la situation alimentaire globale d'un pays pour une période donnée. Elle met en parallèle les besoins alimentaires de la population avec les disponibilités en spécifiant la part de la production nationale et celle des importations (commerciales et aide alimentaire) dans cette disponibilité. La balance alimentaire peut être déficitaire dans le cas où les disponibilités alimentaires (locales et importées) sont inférieures aux besoins nationaux.

<sup>3</sup> Les **disponibilités** alimentaires (somme de la production alimentaire locale et des importations alimentaires) représentent 91% des besoins nationaux exprimés en Tonnes Équivalent Céréalière.

<sup>4</sup> St-Dic R. Alix W., Evaluation de la situation agricole et alimentaire, FAO, Haïti, juin 2002

<sup>5</sup> **Capacité d'importation** : capacité monétaire et financière d'un pays à disposer de suffisamment de devises pour acquérir à l'étranger les biens et services nécessaires aux besoins ponctuels de l'économie. Elle dépend du montant des réserves de change générées par le système monétaire. La capacité d'importation d'un pays est évaluée en nombre de mois d'importation estimé à partir de la valeur des importations de l'année précédente ou de l'année normale. Généralement, l'équivalent de trois mois d'importation est le minimum requis pour garantir à un pays la stabilité des approvisionnements en provenance de l'extérieur en prévision d'incertitude et de brusque variation de la conjoncture.

## Une forte proportion de la population a un accès limité à la nourriture

En utilisant les données de l'année 2000-2001, malgré une bonne amélioration des disponibilités alimentaires (la balance alimentaire a accusé un déficit de 9% au cours de l'année 2001 contre 17% en 1996), la distribution de la consommation alimentaire semble se concentrer vers ceux qui ont les moyens de payer la facture alimentaire. Selon l'institut FAFO, il y a 3.8 millions de pauvres, soit 48% de la population haïtienne, qui ne sont pas capables d'effectuer les dépenses nécessaires, pour assurer leur consommation quotidienne de 2240 Kcal requises pour le minimum alimentaire vital et pour les dépenses non alimentaires jugées incompressibles. Ils sont au nombre de 2.4 millions ceux qui vivent en situation de **pauvreté absolue**<sup>6</sup>, c'est-à-dire dont les dépenses quotidiennes se situent en dessous du minimum vital.

En terme absolu, la population de pauvres a augmenté de plus de 300 000 individus entre 1987 et 2000. Mais en terme relatif, la proportion des pauvres est passée de 60% à 48% pendant cette même période.

Ce sont principalement les résidents du milieu rural qui sont frappés, environ 75% vivent dans la pauvreté avec un revenu journalier par personne inférieur à 1 dollar US.

## Les conditions sanitaires et l'état nutritionnel de la population sont précaires

D'après l'EMMUS 1999-2000, on compte plus de 22% des enfants de moins de cinq ans qui ont un retard de croissance et plus de 17% souffrant d'une insuffisance pondérale. Pourtant, par rapport à la décennie 1990, la situation nutritionnelle semble s'améliorer en 2000. Cette proportion est deux fois plus importante en milieu rural. Le taux de mortalité des moins de 5 ans est de l'ordre de 119 pour mille. La prévalence du sida est assez élevée au sein de la population. Le nombre de séropositifs est évalué à 300.000 personnes.

L'insécurité alimentaire est liée aussi aux mauvaises conditions d'hygiène et d'assainissement qui exposent principalement les populations des bidonvilles et du milieu rural aux maladies infectieuses.

Le faible accès aux services de base conditionne aussi la situation sanitaire et nutritionnelle. D'après les résultats de l'enquête EMMUS 2000, qui publie les données relatives à l'accessibilité des services à l'échelle du pays, 60% des ménages ruraux vivent à

<sup>6</sup>La **Pauvreté absolue** est définie comme une Situation de précarité avec un revenu monétaire par personne inférieur au montant des dépenses requises pour satisfaire les besoins énergétiques moyens minimums (2240 kilocalories par personne par jour pour Haïti).

plus de 15 km de l'hôpital le plus proche, et 16% à plus de 15 km d'un dispensaire. Dans certains cas, il faut marcher plus d'une heure pour atteindre le dispensaire le plus proche (30% des ménages ruraux sont concernés). Le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe a élaboré une «carte de la pauvreté»<sup>7</sup> ou carte d'accès aux services de base qui indique avec plus de précision les communautés ayant un faible accès aux services de base (eau potable, éducation, santé, logement et assainissement). Plus de la moitié de celles-ci se trouve dans cette situation.

## Les perspectives

L'insécurité alimentaire concerne un haïtien sur deux. La pauvreté est la principale cause de cette situation. Seule une amélioration de la situation socio-économique pourrait entraîner un changement favorable dans la consommation alimentaire des plus défavorisés. Mais face à la crise politique qui a de graves conséquences sur l'économie du pays, les réponses des ménages sont limitées. Avec la dévaluation de la gourde et l'inflation des prix alimentaires, une détérioration à court terme de la situation alimentaire est prévisible. Sera-t-on capable de réduire de moitié d'ici 2015 le chiffre de la population victime de la faim ? La réponse n'est pas encore connue. Reporter ou avancer ce délai dépendra des efforts et moyens mis en œuvre pour lutter contre ce fléau qu'est la faim.

.....

---

## LA SECHERESSE FRAPPE LE NORD-OUEST

---

Le département du Nord-ouest compte deux grandes saisons pluvieuses. La première va de mars à juin et la seconde de septembre à novembre dans les zones d'altitude élevée ou de novembre à janvier dans les zones de basse altitude. Ce département est cependant marqué par des périodes de sécheresse plus ou moins régulières qui conduisent à la perte des récoltes et à la décapitalisation subséquente de communautés entières.

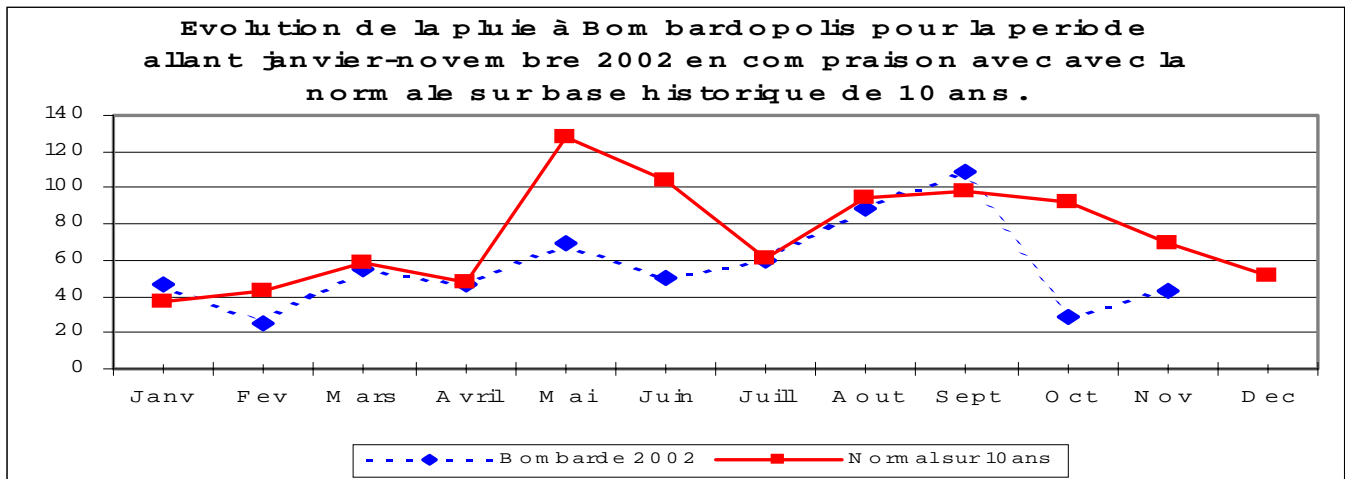
Les données qui ont servi à l'élaboration de cet article sont régulièrement collectées par le Système d'Alerte Précoce du Nord-ouest - Northwest Early Warning System (NEWS); elles ont été traitées et analysées par la CNSA et complétées par des observations de plusieurs missions d'institutions nationales et internationales sur le terrain.

<sup>7</sup> Ministère de la Planification et de la Coopération Externe, Carte de la pauvreté, 2002

**Rareté des pluies de mai 2000 à décembre 2002; Impact sur la production agricole**

Le Nord-ouest connaît en cette fin d'année sa sixième saison agricole de faible pluviométrie dans la majorité des zones de production. Presque toute la région située sur la rive gauche des Trois Rivières incluant une partie de la commune de Port de Paix et de Bassin Bleu jusqu'à l'extrême pointe de la Péninsule est frappée de sécheresse depuis juin 2000. La situation est devenue

Les principales cultures comme le maïs et les haricots sont semées à partir du mois d'avril pour être récoltées respectivement en juillet/août et juin/juillet au cours de la première campagne. Lors de la deuxième campagne, le maïs et les haricots sont semés en septembre dans les régions montagneuses pour être récoltés suivant l'espèce en décembre et novembre. Ces mêmes cultures sont établies en novembre/décembre dans les régions de basse altitude pour être récoltées en février/mars.



alarmante en 2002 où la pluviométrie pendant les phases critiques du développement des plantes cultivées est descendue dans certaines zones à 50% de la normale enregistrée sur une période de dix ans. Dans cette région où la moyenne annuelle est déjà

Des variétés plus résistantes à la sécheresse comme l'arachide, la patate douce, le pois de souche, le pois congo sont cultivées dans la plupart des aires tout le long de l'année.

**Calendrier agricole de Bombardopolis**

Culture/Périodes	PCr = Période critique												PCu = Période de cultures	
	Janv	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juill	Août	Sept	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev
Maïs						PCr					PCr			
Haricot					PCr						PCr			
Cultures résistantes			PCu											

Source: Données CARE, Synthèses CNSA

inférieure à 1000 mm, cette baisse du régime pluvial est très significative.

Nous présentons dans le graphe ci-dessus les pluies reçues durant l'année 2002 dans la zone de Bombardopolis comparée à la pluviométrie moyenne sur une période de dix ans dans la même zone. Ce graphe est mis en parallèle avec le calendrier cultural de la zone(voir le tableau précédent), permettant ainsi d'identifier les périodes où les carences hydriques sont particulièrement critiques.

Dans la plupart des zones actuellement en détresse, les phases critiques du développement des plantes ont correspondu à des baisses substantielles dans le régime des pluies, créant ainsi un déficit hydrique que les principales cultures n'ont pas su surmonter.

Cette situation s'était produite de façon presque similaire en 2000 et 2001. Sauf certaines zones de Port-de-Paix et de Jean-Rabel ont connu un intermède pendant la première saison 2001 : les pluies ont été suffisantes.



Dans certaines communes comme Bombardopolis même les cultures les plus résistantes à la sécheresse comme le sorgho, le manioc, le pois de souche, la patate douce et le pois congo ont été sérieusement affectées par la sécheresse. Les produits susceptibles d'être récoltés sont constitués d'agrumes, d'arachide. Ce qui reste du sorgho semé en plein champ arrivera à maturité à la fin du mois de décembre et au début de janvier. Mais la densité est si faible que les épis subissent l'attaque de cécidomyie réduisant le rendement à 100 kilogrammes à l'hectare d'après une rapide évaluation effectuée par PAM et CNSA.

La situation est encore plus critique à Mole St Nicolas et à Baie de Henne. Aucun poste pluviométrique n'est installé dans ces zones, mais les rapports des différents missions ont montré que les habitants sont aux abois et entrent déjà dans un processus de décapitalisation avancée.

Si du point de vue agricole la situation semble meilleure à Bassin Bleu, Port de Paix et Jean Rabel, la prudence s'impose. Car à l'exception des aires irriguées où des bananes peuvent être récoltées, les zones de montagnes où les semis de maïs et de haricot ont eu lieu en septembre n'ont produit qu'une très faible récolte vite épuisée. Quant aux habitants des piémonts, ils n'ont récolté que des tiges flétries.

Dans les zones de basse altitude où les semis s'effectuent habituellement entre novembre et décembre (Jean Rabel, Port de Paix, Bassin Bleu), les agriculteurs avaient préparé leurs champs mais n'ont pas pu les emblaver. Les pluies n'ont pas été au rendez-vous.

D'un autre côté, dans plusieurs communes de la région, les équins (chevaux, ânes) sont en proie à la grippe équine et les volailles à la maladie de New castle.

En résumé, presque tous les agriculteurs en sont à leur sixième campagne consécutive dont les récoltes sont perdues. Ils n'ont plus d'autres choix que de développer des stratégies de survie qui mettent généralement en péril leur potentiel productif ainsi que le capital environnement.

### **Stratégies de survie**

Les stratégies de survie tournent autour de la vente des outils de production, du bétail (y compris les femelles et les animaux très jeunes) et de la fabrication et vente de charbon de bois. À cela il faudrait ajouter l'émigration vers les villes avoisinantes ou la capitale ou vers l'étranger, la fabrication du sel dans les environs de Baie de Henne et l'augmentation du nombre de pêcheurs. La situation paraît plus difficile dans les zones sous le vent sur l'axe allant d'Anse Rouge à la Pointe Ouest du Département (Morne Colon...)

Les données collectées par la CARE sur le marché de Jean Rabel relatives à la vente du bétail ont montré des variations dans le prix des caprins et des ovins. D'août à octobre, le prix des caprins n'a cessé de baisser passant de 600 gourdes à 500 gourdes la tête, exprimant ainsi une augmentation de l'offre et un enclenchement probable du processus de décapitalisation des ménages. Dans le cas des ovins, on a constaté une légère remontée des prix en octobre après la baisse de septembre. Actuellement en ce qui concerne les caprins, les prix se stabilisent à la hausse (demande plus importante liée à l'approche des fêtes de fin d'année).

Le nombre de sacs de charbon et de fours à charbon semble être en nette augmentation dans la région particulièrement dans les forêts arbustives et à la périphérie de celles-ci. Jusqu'en juin 2002, le prix du sac de charbon avait tendance à se stabiliser à la baisse (augmentation de l'offre). D'après la CARE, il y aurait une augmentation de la production du charbon de bois provoquée par la sécheresse et la perte des récoltes au cours des deux dernières années. Cette constatation a été confirmée par le rapport de la mission intersectorielle (Plan/Agriculture) effectuée à la fin du mois de novembre 2002. Cependant, après une baisse du prix du charbon entre avril et juin passant de 80 gourdes à près de 55 gourdes le sac, la tendance est actuellement à la hausse, traduisant actuellement une insuffisance de l'offre (signe inquiétant : les sources de charbon sont en train de tarir).

Suite à cette situation qui devient chaque jour plus difficile pour la population, beaucoup de jeunes agriculteurs ont décidé d'émigrer. Aucune enquête n'a été conduite permettant d'évaluer l'ampleur de la migration en relation avec la sécheresse. Cependant, dans certaines localités, tous les jeunes adultes ont migré, rapporte le PAM. La CARE a également signalé le départ de nombreux hommes adultes vers la République Dominicaine. Ces déplacements de population, particulièrement des forces vives, risque d'entraver la reprise des activités agricoles à la prochaine campagne.

La sécheresse qui a sévi dans le Nord Ouest durant ces deux dernières années, a eu des impacts négatifs sur les ménages. Le processus de décapitalisation des familles a déjà commencé avec la vente du bétail et l'augmentation de la production du charbon. La persistance de la sécheresse n'a cependant contribué qu'à exacerber les conditions déjà précaires des populations du Nord-ouest. Il est évident qu'outre les mesures d'urgence à prendre, des interventions à caractère structurel s'imposent également.

Il est à souhaiter que la recherche de solutions se fera de façon concertée avec toutes les institutions impliquées et en y associant la plate-forme de concertation du Nord-ouest ainsi que les collectivités territoriales.

## SUIVI DE LA SITUATION ALIMENTAIRE EN HAÏTI

### Approche méthodologique et mise en place institutionnelle

L'analyse des besoins en données et informations nécessaires à l'établissement du système d'information sur la sécurité alimentaire fut effectuée par la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) en 1997, puis affinée en 1999, sur la base d'un modèle causal de l'insécurité alimentaire en Haïti construit de façon participative. Les informations et données nécessitées furent groupées en un cadre général comportant outre les variables permettant de suivre l'évolution de la situation macro-économique et la balance alimentaire globale, quatre principales catégories d'indicateurs correspondant aux 3 aspects fondamentaux de la sécurité alimentaire : disponibilité (production, achat, stocks, marchés), accessibilité (revenu et dépenses des ménages), valorisation nutritionnelle (accès aux services de santé/sanitation, état nutritionnel, données sanitaires)

L'opérationnalisation du système devait se concrétiser par la mise en réseau des différents systèmes étatiques sectoriels. Malheureusement, compte tenu de l'état de détérioration des systèmes les plus importants (santé, agriculture, commerce...), il n'est pas encore possible d'appliquer ce mode d'organisation.

Actuellement, et pour s'adapter à la réalité, la CNSA a réduit ses prétentions en termes d'indicateurs et élargi ses sources d'informations aux institutions non étatiques.

### Les indicateurs

Nous comptons nous concentrer actuellement sur deux aspects principaux :

#### L'évolution de la situation macro-économique

Seuls les indicateurs permettant de prédire et d'analyser la situation alimentaire seront pris en compte :

- *inflation générale, inflation alimentaire, prix des produits de base, prix des produits alimentaires ;*
- *transferts publics et privés, réserves en devises, déficit public ;*
- *prix du transport public, prix et évolution des prix des produits pétroliers sur le marché international, décote de la gourde (taux de change) ;*

- *volume des importations de riz, de farine de blé et d'autres produits de base.*

Les indicateurs listés sont produits de façon régulière par la Banque de la République D' Haïti (BRH), l'Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI), le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) pour ne citer que les principales institutions.

#### Le suivi au niveau des communautés et des ménages

Ce suivi va servir en particulier à alimenter le système national d'alerte précoce qui est en train d'être mis en place. Les indicateurs de ce suivi sont collectés de façon régulière uniquement dans le Nord-ouest, actuellement par la CARE et l'ANOSA.

### Le cadre d'analyse

#### Les indicateurs macro-économiques

Ils devront permettre d'apprécier l'évolution probable des grandes composantes de la sécurité alimentaire. Cependant, si leur collecte est plus facile et régulière, la plupart d'entre eux sont publiés avec un certain décalage (deux mois ou plus).

- *L'inflation générale, prix des produits de base, prix du transport public et des produits pétroliers* vont indiquer les conditions générales d'accès des ménages **aux aliments**. Il ne s'agira bien entendu que d'une appréciation globale de la situation. Lorsque les revenus demeurent fixes, il y a une détérioration du pouvoir d'achat s'il se produit une hausse de l'inflation générale et vice-versa. Une analyse plus fine peut se réaliser en considérant également *l'inflation alimentaire* et l'évolution des prix de certains produits stratégiques comme le riz, les œufs et le haricot. La situation de l'emploi serait un indicateur important mais celui-ci n'est pas disponible actuellement.
- **la capacité d'importation** est une variable importante qui détermine la capacité à acheter des aliments à l'extérieur pour la période en cours et la période suivante (3 mois en moyenne). Elle sera appréciée par l'analyse du niveau des réserves en devises, des exportations, des transferts privés et publics, du niveau du déficit public avec ses effets sur l'inflation et le taux de change. Les *prix des produits alimentaires et l'évolution des prix des produits pétroliers* sur le marché international permettront aussi de saisir l'évolution de la capacité d'importation et de l'effort du

gouvernement pour supporter ces coûts additionnels.

- **la disponibilité alimentaire** sera évaluée partiellement à partir du *volume des importations de riz, de farine de blé et d'autres produits de base* très fortement consommés sur le marché haïtien ainsi que d'éventuels produits de substitution.

#### Indicateurs micro

L'approche micro, liée aux ménages et aux individus devrait prendre en compte la famille et l'individu en termes de revenus et dépenses des ménages, suivi des ressources intra familiales, vulnérabilité, implication des communautés et des individus dans les programmes les concernant, etc. Ceci suppose, bien entendu, la disponibilité d'informations très éclatées et régulières. Ce qui n'est certainement pas possible actuellement. Dans un premier temps, le système de suivi se contentera de collecter et d'analyser les données permettant une identification rapide des situations à risques, la compréhension des mécanismes impliqués et des mesures adéquates pour y faire face et l'évaluation des actions mises en place. Il s'agit spécifiquement d'un système d'alerte précoce qui devra graduellement devenir national. Des travaux préliminaires sont nécessaires pour la mise en place de ce système particulièrement la connaissance des risques et des réponses habituelles des groupes qui en sont vulnérables. Ceci, afin de dégager les profils de vulnérabilité de chaque zone et de faire un suivi d'indicateurs pertinents.

#### **Les partenaires**

A part les directions départementales et communales de l'Agriculture, du Plan et parfois de la Santé, nos partenaires sont actuellement constitués, dans les régions du Nord-ouest, du Plateau Central, de la Grand-Anse et du Sud, par des ONG financées par l'USAID (CARE, CRS, World Vision, Save The Children), dans le Nord et le Nord-est par le PAM - l'ANOSA est un partenaire qui intervient aussi dans le Nord-ouest.

Le suivi de la sécurité alimentaire peut s'améliorer considérablement dépendant des efforts fournis par les institutions concernées pour la collecte des indicateurs à suivre. Il serait important d'impliquer graduellement les collectivités locales dans l'évaluation des situations : mairies, CASECs, ASECs. Le déploiement actuel de la Direction de Protection Civile (DPC) sur le terrain à l'échelle communale est aussi un avantage certain particulièrement dans les situations d'urgence.

On souhaiterait à long terme que ces systèmes d'alerte précoce puissent s'établir comme des structures

permanentes prises en charge au niveau local, aussi bien pour la collecte que pour le traitement et l'analyse des informations. La CNSA donnerait tout son appui méthodologique et la supervision appropriée à de tels observatoires et se concentrerait également sur les analyses qui pourraient en être tirées au niveau national.

.....

---

## **PLEIN FEU SUR LES CANTINES SCOLAIRES EN HAÏTI**

---

La cantine scolaire représente un élément important du système éducatif en Haïti. Elle répond à un besoin certain : la plupart des enfants des strates pauvres (48% de la population), surtout dans les zones rurales, vont à l'école à jeun et retourneraient chez eux dans les mêmes conditions sans l'intervention de ce programme. Les organisations non gouvernementales qui distribuent de l'aide alimentaire consacrent une partie de celle-ci aux cantines scolaires. Il se pose cependant un problème crucial de satisfaction des besoins dans ce domaine. En effet, selon le répertoire cartographique des cantines scolaires élaboré par le comité de concertation des cantines scolaires en l'an 2000, les écoles de quelques communes du pays, parmi les plus difficiles d'accès, n'avaient bénéficié d'aucun programme en 1999-2000, et pour les communes couvertes, les besoins ne sont que partiellement satisfaits.

Cela n'a rien d'étonnant, car la demande scolaire est en augmentation. Selon l'enquête Budget Consommation des Ménages, la fréquentation est passée de 1 sur 2 en 86/87 à 7 sur 10 en 99/2000. La même enquête met en évidence le poids pesant de l'alimentation dans le budget des ménages particulièrement en milieu rural où il dépasse 60%. Cet ensemble de données nous permet de mieux comprendre le rôle que les cantines sont appelées à jouer dans un contexte de renforcement de l'éducation de base et de généralisation de l'alimentation scolaire au niveau des écoles fondamentales, tel qu'annoncé par le gouvernement haïtien à partir de 1997.

Le présent article se propose de faire la lumière sur la situation telle qu'elle se présente actuellement.

#### **Bref historique des Cantines Scolaires.-**

Haïti a commencé à recevoir de l'aide alimentaire à la fin des années 50, dans un contexte de secours d'urgence suite au passage du cyclone Hazel qui avait causé d'importants dégâts et mis en difficulté des milliers de familles. Cette aide provenant du Gouvernement Américain était distribuée et gérée par trois Organisations sponsorisées par la USAID (CARE, CRS, ADRA). Celle-ci, qui devait être conjoncturelle perdue encore actuellement car depuis, le pays n'a pu s'en passer. Quant au démarrage de la distribution de



l'aide alimentaire américaine aux écoles, nous ne disposons pas d'informations suffisantes pour en retracer les débuts.

L'aide alimentaire européenne a débuté en 1970 à travers le comité de Coopération Haïtiano-Néerlandaise (COHAN) mis sur pied afin de répondre à un problème de sous-alimentation chronique et venir en aide aux démunis des quartiers pauvres de la zone métropolitaine. Ce programme visait non seulement les enfants des écoles mais aussi leurs mères. L'aide alimentaire venait de la Caritas-Hollande qui sera rejointe plus tard par la Caritas-Belgique. Les interventions seront étendues à travers tout le pays. En 1986, il y aura une fusion de l'ensemble des interventions des donateurs européens - Caritas Hollande, Caritas Belgique et Commission Européenne- qui sera gérée uniquement par le Bureau de Nutrition et de Développement (BND). Si au début, le programme desservait exclusivement les écoles congréganistes à travers tout le pays, la stratégie d'intervention sera révisée en 1996-97 pour intégrer d'autres écoles. De plus, dans un effort d'harmonisation des interventions, il y a eu un retrait des activités dans les départements du Nord-ouest, de la Grande Anse, du Sud et du Sud-Est afin d'éviter les duplications avec la CARE et le CRS qui fournissaient des appuis aux cantines dans ces départements.

Le Programme Alimentaire Mondial (PAM), de son côté, apporte un appui aux cantines scolaires dans les départements du Nord et du Nord-est depuis 1969.

Tenant compte de la dégradation de la situation économique, le Gouvernement Haïtien sollicita en octobre 97 l'appui de la Communauté Internationale pour le lancement d'un programme national de cantines scolaires qui appuierait la coordination des actions déjà en cours et les amplifierait de façon à fournir un repas à 1,3 millions d'élèves des trois premiers cycles de l'école fondamentale.

L'objectif officiel du programme était de garantir un repas chaud équilibré aux enfants des trois premiers cycles de l'enseignement fondamental, améliorant par ainsi le rendement scolaire de ceux-ci.

#### **Situation actuelle.-**

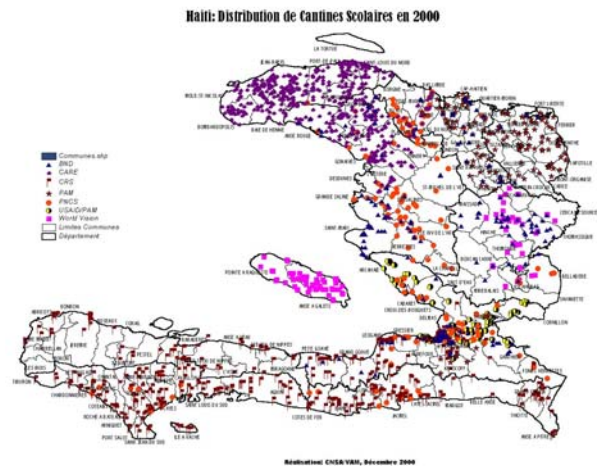
Les objectifs des bailleurs et/ou opérateurs ne reflètent pas tous la même vision. L'ensemble des objectifs des différents bailleurs peut se regrouper peu ou prou selon ces deux axes :

- 1) Accroître l'offre et la fréquentation scolaire (taux de présence) et améliorer le taux de réussite (rendement scolaire) tout en comblant la brèche alimentaire.
- 2) Résoudre le problème de la faim à court terme et couvrir les besoins nutritionnels.

Ces deux axes ne sont pas toujours séparés d'une manière étanche dans les programmes. Certains opérateurs fonctionnent à la fois sur les deux axes, d'autres en privilégient un.

#### **Localisation Géographique.-**

Tel qu'il apparaît sur la carte ci-dessous, chaque opérateur se concentre dans une zone particulière du pays. Le PAM occupe le Nord et le Nord-est, la CARE se concentre dans le Nord-ouest, le CRS dans la partie sud du pays, le BND dans l'Artibonite et le Centre avec des antennes dans quelques autres départements et le World Vision dans le Centre et à la Gonâve. Le PNCS est le seul à intervenir à travers les écoles publiques au niveau de plusieurs départements.



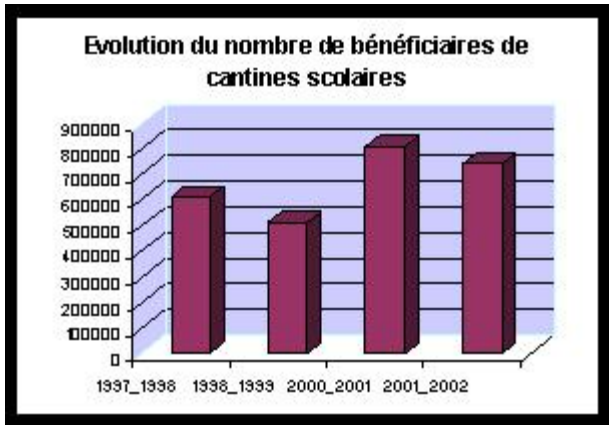
Comme nous pouvons le constater, plusieurs communes de la Grande Anse (Les Irois, Anse d'Hainaut, Bonbon, Moron, Chambellan, Corail), les communes de Saut D'eau et de Savanette dans le Bas Plateau, le Borgne (Nord), La Tortue dans le Nord-ouest, n'ont bénéficié d'aucun programme de cantines et d'autres communes (plus de 20%) ne sont couvertes que très faiblement.

La tendance actuelle au niveau des opérateurs, est de souligner la nécessité pour la cantine de fonctionner à l'intérieur du cadre plus large défini par le Plan National d'Education et qui vise l'amélioration de la qualité de l'éducation.

#### **Evolution du nombre de bénéficiaires.-**

Avant l'annonce du Programme National de Cantines Scolaires, le nombre d'enfants bénéficiaires de cantines scolaires se chiffrait à environ 612,000. Cependant, les principaux donateurs (USAID, CE, ACDI), à l'exception du Programme Alimentaire Mondial, avaient initialement décidé de réduire leurs programmes Cantine Scolaires et de recentrer leurs interventions vers d'autres programmes au cours du prochain exercice. Dans l'ensemble la réduction prévue avoisinait l'ordre de 22 à 30%.

Cependant, pour répondre à l'appel du gouvernement, les bailleurs augmentèrent quelque peu leurs interventions dans ce domaine.



En 2000-2001, plus de 800,000 bénéficiaires de cantines scolaires ont été dénombrés pour l'ensemble des opérateurs. Ce qui était quand même loin de l'objectif gouvernemental de 1.3 millions d'enfants. De cette augmentation des effectifs par rapport à 1997, on était comptable au PNCS (opérateur) pour environ 120,000 élèves.

Actuellement, l'un des bailleurs les plus importants a réduit drastiquement son programme de cantines scolaires. Sa réduction est de l'ordre d'environ 70%. Bien que les autres bailleurs aient augmenté leur offre de plus de 50%, il en résulte dans l'ensemble une diminution globale d'environ 10%. Ce qui freine une fois de plus la marche vers la concrétisation des objectifs fixés par le Programme National de Cantines Scolaires.

Cette situation qui, de toute évidence, crée un goulot d'étranglement dans le secteur entraîne un ensemble de conséquences qui a été partiellement analysé dans l'article « **Les cantines Scolaires en Haïti ; Impact et Perspectives** »..

### Mécanismes de Concertation et Efforts d'harmonisation

La différence dans l'approche opérationnelle des différents opérateurs des programmes de cantines scolaires a posé un certain nombre de problèmes. Suite au séminaire/atelier CNSA/RESAL réalisé en mars 2000 où les membres de l'atelier sur les cantines scolaires avaient fait des recommandations très pertinentes à ce sujet, et sur l'initiative du Ministre de l'Education Nationale, un mécanisme de concertation a été mis en place en juin 2000, le Comité de Concertation « Cantines Scolaires ». Cette plate-forme, constituée des bailleurs impliqués, des opérateurs, du MENJS, du MSPP, du PNCS et de la CNSA, avait pour objectifs d'aboutir à la formulation et à la mise en œuvre d'une politique nationale de cantines scolaires à travers

la mise en commun des informations et le partage de réflexion entre les principaux acteurs concernés.

L'une des réalisations de ce comité est la production d'un **répertoire cartographique** des écoles bénéficiaires de programmes de cantines scolaires pour l'année scolaire 2000-2001. Cet outil facilite le contrôle des activités et évite d'éventuelles duplications. En plus il fournit des éléments nécessaires au ciblage des interventions futures. Ce répertoire est en train d'être actualisé et permettra de mettre en évidence le changement dans le nombre de bénéficiaires.

Le comité de concertation s'est également entendu sur des sanctions à prendre à l'encontre des directeurs d'école pratiquant une mauvaise gestion de la cantine. Le dynamisme créé devait par la suite favoriser l'harmonisation des actions des différents acteurs.

Les cantines scolaires offrent un service nécessaire, tout particulièrement en Haïti où le taux de sous-alimentation est si élevé. Les modalités de prestations de ces services restent encore à étudier, harmoniser et appliquer en fonction d'objectifs réalistes desservant à la fois le Plan National d'Education et les besoins en formation nutritionnelle et hygiénique des enfants et des parents. Nous souhaitons de tout cœur que le Programme National de Cantines Scolaires, en concertation avec tous les partenaires (y compris la CNSA), parviennent à la solution appropriée, à proposer à tous les bailleurs et opérateurs, pour le plus grand bien des enfants et des familles.

.....

---

## LES CANTINES SCOLAIRES EN HAÏTI: IMPACT ET PERSPECTIVES

---

Compte tenu des problèmes qui affectent le secteur de l'éducation, caractérisé par un taux de scolarisation avoisinant les 2/3 de la population scolarisable, il y a eu au fil des ans de nombreuses interventions d'appui à ce secteur. Un des modules de ces interventions consiste en aide alimentaire fournie sous forme de repas chauds ou de snack aux enfants des écoles du cycle fondamental.

Les programmes de cantines scolaires en Haïti sont vieux environ d'une quarantaine d'années et ont été implémentés par plusieurs ONG grâce à l'assistance de l'USAID, de l'ACDI, de l'UE et du PAM.

Cet appui s'est intensifié à partir du deuxième semestre 1997 à la demande du chef de l'Etat pour la mise en place d'un programme national de cantines scolaires pouvant desservir les 1.3 millions enfants des deux premiers cycles du fondamental. Actuellement, le programme subit une diminution en termes de nombre de bénéficiaires.

Dans ce court article, nous allons faire le point sur l'apport des cantines scolaires.

### **Objectifs des programmes de cantines scolaires**

Il est difficile de parler d'apport et d'impact sans se référer aux objectifs de tels programmes.

Au tout début, les objectifs poursuivis par les cantines scolaires ont été l'amélioration générale de l'état nutritionnel des enfants et la lutte contre la malnutrition. Ils rentraient dans un cadre d'intervention d'urgence et avaient un caractère humanitaire. Cependant, conscients du fait que l'éducation joue un rôle très important dans la lutte contre la pauvreté et la faim, et contribue à l'amélioration de la vie des gens, plusieurs institutions qui implémentent des projets de développement ont mis sur pied des programmes d'alimentation scolaire pour appuyer le secteur de l'éducation.

Les objectifs de ces programmes sont donc composites et varient d'un bailleur à l'autre. Ils peuvent se regrouper en deux approches principales :

- 1) utilisation de l'école comme canal de distribution pour atteindre les plus défavorisés en leur fournissant un surplus alimentaire ;
- 2) levier servant à accroître l'efficacité du système éducatif.

#### Objectif humanitaire

##### *Le Programme Alimentaire Mondial (PAM)*

Résoudre le problème de la faim à court terme des enfants qui fréquentent l'école, tel est l'objectif des programmes de cantines scolaires du PAM. Les cantines scolaires sont utilisées à des fins humanitaires en priorité, bien que des retombées peuvent découler pour l'éducation.

#### Objectif Educationnel

##### *L'USAID*

L'objectif traditionnellement poursuivi dans ce domaine par les ONG financées par l'USAID fut d'accroître la fréquentation scolaire (taux de présence) et le taux de réussite tout en comblant les brèches alimentaires. Cet objectif, révisé en 2000, se concentre sur l'intensification de l'amélioration de la qualité de l'éducation. En effet, pour maximiser l'effet bénéfique de la distribution de repas, les écoles ciblées sont celles qui sont en mesure d'offrir un enseignement de qualité (formation des enseignants, matériels pédagogique disponible). L'USAID est actuellement en train de réorienter ses interventions. Il s'en est suivi une réduction d'environ 70% du nombre de bénéficiaires de cantines.

##### *L'UE*

Au départ, les programmes de cantines scolaires financés par L'UE avaient pour objectif général d'améliorer l'assiduité ou la présence scolaire. Toutefois au cours des années 94-95, le programme devait évoluer de telle sorte que la cantine devienne un élément d'un paquet d'éducation comprenant la dynamisation des comités de parents, la formation des enseignants et l'appui pour la réhabilitation de l'environnement physique de l'école. Toutefois, face aux contraintes de disponibilité de ressources, cet objectif n'a pu se généraliser. Cette activité s'est étendue seulement à des écoles pilotes.

##### *Le PNCS*

Le gouvernement, en mettant sur pied le Programme National de Cantines Scolaires (PNCS) en 1997, se proposait clairement d'améliorer le rendement scolaire par une meilleure couverture des besoins nutritionnels des élèves et d'augmenter la fréquentation scolaire de ceux-ci. L'objectif du PNCS est donc double : nutritionnel et éducatif.

### **Apport des programmes de cantines scolaires**

Plusieurs institutions ont réalisé une évaluation de leur programme basée naturellement sur leurs objectifs particuliers. Les méthodologies ainsi que les instruments mis en œuvre dans chaque étude ont été évidemment différents. Ces évaluations, effectuées entre 1999 et 2001, ont fait ressortir les aspects positifs et les failles de ces programmes que nous présentons brièvement ici<sup>8</sup>.

#### **Aspects Positifs**

- La cantine est généralement très appréciée, particulièrement par les enfants des milieux défavorisés.
- La relation entre cantines et augmentation du taux d'inscription à l'école est évidente. De même une meilleure régularité en classe a été observée.
- Dans les zones où la disponibilité alimentaire est restreinte, la cantine peut constituer un facteur incitatif à la fréquentation scolaire.
- Il a été observé chez les élèves de meilleures dispositions à travailler en classe. L'alimentation améliore manifestement l'attention des enfants au point que la somnolence et l'endormissement ont disparu.
- Il est probable que les cantines jouent un rôle de substitution aux revenus des parents (dépenses alimentaires moindres) et contribue à l'économie familiale.

<sup>8</sup> L'article a utilisé les données issues de ces évaluations.

- Un impact sur la santé des enfants a été observé en milieu rural. Il est moins évident en milieu urbain.

## Failles

Ces failles sont plutôt liées aux modalités d'implémentation des programmes mais pas à la cantine en soi.

- L'appui à la mise en place de cantines sans considération du statut de l'école peut encourager les mauvaises écoles ;
- Les enfants les plus pauvres habitant les endroits éloignés, non desservis par des voies de communication, ne sont pas touchés par les cantines scolaires ;
- L'alimentation seule n'a pas d'effet sur la qualité de l'enseignement. Les effets sur le taux de réussite sont très faibles. Rien d'étonnant à cela, car il n'existe aucune causalité directe entre les cantines scolaires et la performance éducative ;
- Le problème de l'éducation en Haïti se pose en termes de qualité et moins en termes de disponibilité ou d'accès. Ce dernier problème n'est qu'un reflet de la situation générale de pauvreté.

Les études n'ont malheureusement pas permis de d'évaluer de façon précise l'impact nutritionnel des cantines.

Il est clair que du fait que les évaluations se basent sur des objectifs spécifiques à chaque programme, les indicateurs d'impact et les méthodologies utilisées s'en sont ressentis. Il est également évident que pour des évaluations complexes telle l'évaluation de l'amélioration de la performance de l'enseignement utilisant la cantine comme levier, il n'est pas aisé d'isoler l'ensemble des facteurs susceptibles d'avoir un impact direct sur la qualité de l'éducation et d'apprécier l'impact spécifique de la nourriture distribuée. Bref, l'évaluation de certains objectifs des programmes de cantines scolaires reste encore à réaliser - l'impact sur le statut nutritionnel des enfants et sur l'éducation nutritionnelle et sanitaire de la communauté mériterait d'être évalué - Cependant, même simplistes (ou simplifiés), ces quelques points positifs et négatifs sont intéressants et peuvent être utilisés pour optimiser l'utilisation des cantines scolaires.

Les différentes évaluations concluent à la nécessité d'une amélioration de la qualité de l'éducation et de l'implémentation des programmes de cantine dans une perspective de développement durable.

Celles-ci montrent également le rôle important que les cantines pourraient jouer dans le domaine de la sécurité alimentaire des bénéficiaires, et également au niveau éducationnel - éducation sanitaire et nutritionnelle.

L'essentiel est de ne pas isoler la cantine de son contexte - le système éducatif dans son ensemble - et de ne pas lui imposer des objectifs qu'elle ne peut réaliser: amélioration de la qualité de l'enseignement et du rendement scolaire. Il faut exiger de la cantine ce qu'elle peut effectivement apporter: la possibilité pour les enfants des écoles d'avoir une collation appropriée et équilibrée et l'arrêt des dommages irréversibles que la malnutrition produit sur toute une population de jeunes qui sont les fondements de la nation de demain. Cet objectif central doit pouvoir s'intégrer au plan national d'éducation et être implémenté de telle sorte que la cantine devienne un outil précieux d'éducation nutritionnelle de toute la communauté et un stimulant à des activités productives en zone rurale - production alimentaire locale...

Un travail plus approfondi devrait être réalisé pour réajuster les objectifs et les modalités des cantines scolaires, en concertation avec tous les intervenants. Cela accompli, il s'agira pour chacun de mettre en oeuvre les outils de contrôle ainsi que les instruments d'évaluation appropriés.

